



*Département de l'Oise  
Arrondissement de Clermont  
Canton de Pont-Sainte-Maxence*

## *MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LONGUEAU*

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 30/06/ 2017 19H00.**

**Présents** : M. Michel COLLETTE, Maire, M Denis MESSIO, M Philippe POULAIN, M Bruno PUIS, M Médéric PARROT, M Jean-Pierre WRZUCHOL, Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE, Mme Nadège ROELEN, Mme Isabelle FORTE, Mme Michelle CHAMBRELENT, Mme Odile CORDIER, Mme Nicole DIMINO.

**Absent (e, es, s) excusé (e, es, s) :**

- Mme Christine NEIVA-TORRES ayant donné procuration à Mme Odile CORDIER.
- M Eric BARRUET ayant donné procuration à M Philippe POULAIN.
- M François LAURENT ayant donné procuration à Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE.

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme Odile CORDIER.

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal du 12 juin 2017.
- Elections sénatoriales.
- Demande de subvention de vidéo protection.

### **APPROBATION DU P V DU 12 JUIN 2017.**

Le compte rendu de la séance du 12 juin 2017 est adopté à la majorité.

Madame Michelle CHAMBRELENT fait les remarques suivantes en ce qui concerne le matériel et le mobilier :

- ceux-ci ont été examinés et seront commandés au fur et à mesure des besoins.
- Les commandes seront aussi débloquées en tenant compte des prix de façon à ne pas subir une augmentation des prix.

En ce qui concerne les maisons fleuries : un rendez-vous est prévu avec le jury du Conseil Départemental et Mme Michelle CHAMBRELENT en tant que responsable de la commission environnement et Alexandre PREVOST employé communal, comme demandé par le jury et non avec des personnes associées en plus désirant se joindre au rendez-vous.

Vote pour : 13  
Vote contre : 2

## ELECTIONS SENATORIALES (délibération n°01-30/06/17).

Monsieur le Maire explique les modalités du bureau de vote et présente la liste déposée.

Messieurs Bruno PUIS et Médéric PARROT font la remarque de ne pas avoir eu connaissance de toutes les circulaires en rapport avec cette élection.

Monsieur le Maire répond que les informations légales ont été envoyées avec la convocation et que toute la procédure est consultable sur le site de la Préfecture.

Bureau électoral : le Maire, Michel COLLETTE, M Médéric PARROT, M Denis MESSIO, MME Michelle CHAMBRELENT, M Jean-Pierre WRZOCHOL.

Nom de la liste : « Une équipe, une ambition »

M Michel COLLETTE.

Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE.

M Eric BARRUET.

Mme Nadège ROELENS.

M Denis MESSIO.

Mme Odile CORDIER.

Votants :	14.
Conseiller n'ayant pas pris part au vote :	1 (refus de vote).
Pour la liste :	12.
Blancs :	2.

## DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA VIDEO PROTECTION (délibération n°02-30/06/17).

Monsieur le Maire rappelle que la somme a été prévue au budget primitif 2017.

Nous avons une proposition présentée par l'ADTO en charges des opérations pour l'installation de 6 caméras de vidéo-protection pour un montant de 51 060 € T.T.C. Deux caméras à la nouvelle mairie/médiathèque et quatre aux entrées et sorties de la commune.

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise. Une étude est engagée avec ADTO (Assistance Départementale des Territoires de l'Oise) pour connaître le coût de la maintenance préventive et curative de la vidéo protection (estimation 2 à 3000 € par an).

Vote pour :	13.
Vote contre :	1
Abstention :	1

### Informations :

- Monsieur Denis MESSIO signale que le SEZEO prend en charge l'entretien de l'éclairage public sur l'ancien secteur Force Energie uniquement pour les communes qui ont adhéré à ce contrat.

Rythmes scolaires : Madame Odile CORDIER avise que le retour à la semaine de 4 jours a été abordé au conseil d'école. Le Directeur de St-Martin-Longueau a demandé un vote, les enseignants, les parents d'élèves et les membres du syndicat du RPI étaient pour, seuls les deux directeurs se sont abstenus étant donné qu'ils n'exerceront plus à la rentrée dans les groupes scolaires du RPI.

Le décret est a été publié le 27/06/17, cependant pour repasser à la semaine des 4 jours, il faut l'accord de l'Inspection Académique et du Conseil Départemental pour les transports scolaires, les démarches sont en cours de traitement.

Madame CHAMBRELENT signale qu'une pétition circule contre la suppression de la fête foraine, Monsieur le Maire répond qu'elle n'aura pas lieu cette année pour des raisons de sécurité et de travaux, la confirmation sera présentée au journal communal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h50.

Michel COLLETTE	Eric BARRUET	Denis MESSIO	M-Claire VERCRUYSSSE	Nadège ROELENS
	Procuration à Philippe POULAIN		Procuration	
François LAURENT	Odile CORDIER	Médéric PARROT	Michelle CHAMBRELENT	Isabelle FORTE
Procuration à Marie-Claire VERCRUYSSSE	Procuration			
Nicole DIMINO	Philippe POULAIN	Bruno PUIS	Jean-Pierre WRZOCHOL	Christine NEIVA TORRES
	Procuration			Procuration à Odile CORDIER